

Merci de votre contact, en espérant que cette fois -ci une action concrète puisse être menée

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 28 novembre 2002

Bonjour monsieur,

Merci de votre contact que j'attendais. Je ne puis consulter le site Tabac actualité pour des raisons que je ne connais pas. Mais ma situation au travail n'a pas évoluée. Ma patronne fume tjr énomément et elle nous convoque dans cette odeur de tabac chaud ou froid. Elle n'a aucun scrupule.

Je suis toujours pret pour une intervention . Merci de m'avoir à nouveau contacté,en espérant que cette fois -ci une action concrète puisse être menée.Le Directeur du service reste sourd,même aux demandes syndicales et du médecin conseil des XXX de Paris(rue des YYY),qui essaie de modifier cet état de fait, mais en vain. Je dois vous dire que cette femme est du genre beau parleur mais aussi siffle beau merle . J'aimerai que pour mes collègues la situation change avant mon départ à la retraite le XX avril 20yy car eux resterons enfumés. il me serait aussi agréable que cette intolérance, alliée à un abus de pouvoir, cesse rapidement et tant pis pour le Directeur qui reste un "pépère tranquille qui attend sa retraite tres bientôt.

Je dois vous rappeller que je travaille dans un service de la XXX, déjà connu de votre association.

Veuillez croire à ma motivation et à mes sentiments les meilleurs.

Réponse :

La mémoire de votre ordinateur est peut-être insuffisante pour ce dossier volumineux. Si vous n'avez pas le logiciel ACROBAT READER, vous pouvez le télécharger gratuitement

Si vous souhaitez mener à bien l'entreprise courageuse dont vous faites état, prenez rendez-vous avec le secrétariat de DNF (01 42 77 06 56)

Consultez au préalable la méthode pratique mise au point par DNF, aidez-vous, si nécessaire de la grille d'évaluation des espaces où l'on fume pour relever les infractions autorisées par votre employeur.

DNF vous aidera à monter votre dossier et vous accompagnera, si nécessaire, jusqu'en justice.